PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DECIZE DU 18 JANVIER 2023

Le 18 Janvier 2023 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Decize, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Justine Guyot, Maire.

<u>Date convocation</u>: 16 Janvier 2023. <u>Présents</u>: Colette BERNARD, Stéphanie BOUTEILLER, Amandine COLAS, Séverine COLIN, Louis DRUVENT, Daniel FAIVRET, Laurent FONGARO, Jean GARÇON, Alain GÉVAUDAN, Justine GUYOT, Chantal HALADYN, Mélanie JOACHIM, Valérie LÉGER, Julien MAILLARD, Monique MENAND, Jean-Marie MONNETTE, Alain MOREAU, Jacques MOREAUX, Philippe ROLLIN, Jean-Michel SEGUIN, Jean-Marc SOISSON, Bruno TILLY. <u>Excusés</u>: Yasmina BOUZOULA (pouvoir à Colas A.), Arnaud DUDRAGNE (pouvoir à Colin S.), Annick JAILLOT (pouvoir à Guyot J.), Christine JAMET (pouvoir à Seguin JM.), Catherine PERONNET, Sophie THAVIOT (pouvoir à Joachim M.). <u>Absente</u>: Sandrine VENESQUE. <u>Secrétaire</u> de séance: Séverine COLIN. En exercice: 29. <u>Présents</u>: 22. <u>Votants</u>: 27.

Délibération préalable sur l'urgence du sujet porté à délibération.

Monsieur Faivret intervient pour rappeler que le Conseil doit se prononcer sur l'urgence qui a motivé la réduction du délai de convocation.

Madame Guyot en convient.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, convient, dans le cadre des dispositions de l'article L2121-12 du CGCT, de l'urgence du sujet porté à sa délibération.

Point unique : Affaires financières - Décisions modificatives Budget 2022

➤ Décision modificative n°6 du Budget principal

Afin de pouvoir mandater les intérêts courus non échus de l'emprunt conclu cette année, opération requise par la Trésorerie pour la clôture des comptes, il est proposé au Conseil d'adopter la décision modificative suivante sur le budget principal 2022.

		SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES						
Chapitre	Art. Fonction	Libellés	Montant				
	CHARGES FINANCIE	-056	350.00.6				
66		Intérêts - Rattachement des ICNE	250,00 €				
		Intérêts nouvel emprunt contracté	250,00 €				
67	CHARGES EXCEPTION	DNNELLES	- 250,00 €				
	67441	Subventions budget annexe					
	fonc 311	Expression musciale	- 250,00 €				
		TOTAL DEPENSES	- €				

➤ Décision modificative n°4 du budget annexe « Service des eaux »

Afin de pouvoir mandater les intérêts courus non échus de l'emprunt conclu cette année, opération requise par la Trésorerie pour la clôture des comptes, il est proposé au Conseil d'adopter la décision modificative suivante sur le budget annexe « service des eaux » 2022.

		SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES						
Chapitre	Art. Fonction	Libellés	Montant				
65	CHARGES FINANCIE		- 1 940,00 €				
03	6542		- 1 940,00 €				
66	CHARGES FINANCIE	RES	1 940,00 €				
	66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 940,00 €				
		TOTAL DEPENSES	- €				

➤ Affaires financières : Décision modificative n°4 du budget annexe « Assainissement »

Afin de pouvoir mandater les intérêts courus non échus de l'emprunt conclu cette année, opération requise par la Trésorerie pour la clôture des comptes, il est proposé au Conseil d'adopter la décision modificative suivante sur le budget annexe « assainissement » 2022.

		DEPENSES	
Chapitre	Art. Fonction	Libellés	Montant
65	CHARGES FINANCIE	RES	- 490,00 €
	6542	Créances éteintes	- 490,00 €
66	CHARGES FINANCIE	RES	490,00 €
	66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	490,00 €
		TOTAL DEPENSES	- €

Décision modificative n°2 du budget annexe « Lotissement 4 -Chevannes »

Afin de régulariser les écritures de stocks, opération requise par la Trésorerie pour la clôture des comptes, il est proposé au Conseil d'adopter la décision modificative suivante sur le budget annexe « Lotissement 4 – Chevannes » 2022.

		SECT	ION DE FONCTIONNE	MENT	
	DEPENSES				RECETTES
Λrt			· ·	Λ	

Chapitre	Art. Fonction	Libellés	Montant	Chapitre	Art. Fonction	Libellés	Montant
011	CHARGES	A CARACTERES GENERAL	0,03 €				
	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'amenagement	0,03 €				
042		ONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS Variation des encours de production de biens	- 0,03 € - 0,03 €				
		TOTAL DEPENSES	- €			TOTAL RECETTES	- €

SECTION D'INVSTISSEMENT DEPENSES RECETTES

Chapitre	Art. Fonction	Libellés	Montant	Chapitre	Art. Fonction	Libellés	Montant
040	-	ONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS Terrains aménagés	- 0,03 € - 0,03 €			ITS Emprunts en euros	- 0,03 € - 0,03 €
		TOTAL DEPENSES	- 0,03 €	i i		TOTAL RECETTES	- 0,03 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, adopte l'ensemble des quatre décisions modificatives proposées.

La séance est levée à 19h00.